



Mairie - 2 rue des Forges - 56800 MONTERTELOT
02.97.74.92.39

mairie.montertelot@ploermelcommunaute.bzh

site internet : montertelot.fr

page facebook : mairie de montertelot

Le Lien montertelotais

N°50 - Mai 2025

Horaires d'accueil de la Mairie

Mardi : 8h30 à 13h - 14h à 18h

Mercredi : 9h à 13h - 13h30 à 17h30

Jeudi : 14h à 18h

Vendredi : 9h à 13h

Mairie – Informations

➔ Accueil des futurs 6e

Tu feras ta rentrée en classe de 6^e en septembre prochain ? La municipalité souhaite te témoigner tous ses encouragements pour cette future scolarité en t'offrant un cadeau-collège. Fais-toi connaître auprès du secrétariat de la mairie et choisis ton cadeau : dictionnaire de français, dictionnaire d'anglais ou calculatrice.

Les futurs élèves de 6^e et leurs parents seront reçus en mairie le samedi 28 juin.



➔ Travaux RD 166 A : arrêt temporaire de la circulation

A compter du 12/06/2025 et jusqu'au 24/06/2025, des travaux vont avoir lieu sur la départementale RD 766 A. La circulation des véhicules sera interdite dans les deux sens. Pendant la durée de ces travaux, une déviation sera mise en place, empruntant la RN 166 (voir le plan sur le site montertelot.fr).

➔ Travaux - Eau du Morbihan

Le syndicat Eau du Morbihan (service public d'eau potable) va réaliser des travaux sur notre commune pour rénover le réseau du service d'eau. Le programme de ces travaux est le suivant :

- Rue de l'Oust, à compter du 22/09/25 pour une durée de 2 semaines
- Rue des Nouettes, à compter du 6/10/25 pour une durée de 2 semaines
- Chemin de Breneille, à compter du 20/10/25 pour une durée de 1 semaine



➔ Ouverture de la bibliothèque de Montertelot de 10 h à 12 h le samedi matin :

prochaines dates : 7 juin, 21 juin, 5 juillet. L'inscription à la bibliothèque est gratuite.

Le renouvellement partiel des livres auprès de la MDM56 de Caro a eu lieu le 5 mars 2025.



➔ Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :

A compter du mois de juillet, les horaires d'ouverture au public de la mairie changent. En effet Nathalie sera à temps complet à Montertelot.

- Lundi : 9 h - 13 h et 13 h 30 - 16 h
- Mardi : 8 h 30 - 13 h et 14 h - 18 h
- Mercredi : 9 h - 13 h et 13h30 - 17h30
- Jeudi : 14 h - 18 h
- Vendredi : 9 h - 12h30

➔ Inscription au transport scolaire :

La région Bretagne, par son réseau de transport public BreizhGo, gère le transport scolaire des élèves quotidiennement.

L'inscription au transport scolaire pour l'année 2025/2026 ouvrira le 2 juin 2025. Cette inscription se déroulera en ligne sur breizhgo.bzh et par téléphone au 02 99 300 300. La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 17 juillet 2025. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 40 euros par famille sera appliquée.



➔ Hébergement - cabanes du domaine de l'Oust'ellerie : Les quatre cabanes installées à proximité de l'aire pour camping-cars peuvent être louées de début avril à fin octobre. Tarif : 13,45 euros la nuit par cabane (pour deux personnes). Réservation sur le site montertelot.fr



➔ L'entretien des espaces verts :

Avec l'arrivée du printemps, la végétation se développe et fait évoluer notre paysage. L'herbe pousse, les arbres et les haies grandissent. Nous passons plus de temps à l'extérieur et n'appréhendons pas tous de la même manière la nature environnante.

Comme tous les ans, la mairie reçoit quelques remarques comme quoi les herbes hautes, soit en terrain privé, soit sur une parcelle communale, ne sont pas assez vite taillées pour certains.

Au niveau communal, notre agent fait le maximum pour entretenir les espaces verts, mais nous sommes une commune zéro phyto, donc la nature a toute sa place.



Débroussailler un terrain

Les propriétaires et ayants droit sont tenus d'entretenir leurs terrains et de ne pas les laisser en friche. Ceci, afin d'éviter la prolifération d'animaux nuisibles et les risques d'incendie, en cas de sécheresse.



Élaguer les haies

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être périodiquement et correctement élaguées. D'une part, pour ne pas gêner la circulation des piétons et, d'autre part, pour des raisons évidentes de sécurité routière.

Pour ne pas déranger les oiseaux pendant la nidification, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.



Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers est interdit toute l'année.

(arrêté préfectoral du 26 septembre 2019)



Bruits de voisinage

Pour les particuliers, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; les dimanches et les jours fériés de 10 h à 12 h.

(arrêté préfectoral du 10 juillet 2014)



➔ Le club de foot :

La saison 2024-2025 touche à sa fin... et quelle saison incroyable pour l'Élan montertelotais !

Deux équipes engagées et des victoires marquantes. L'équipe A monte en D1 !

Le club fêtera ses 40 ans le 7 juin.



➔ Fête de la musique

La fête de la musique aura lieu le vendredi 20 juin à Montertelot dans le bourg à partir de 19 h. L'animation sera assurée par des groupes locaux : Les Potes au folk, Ker-mess, les Mariniers du lac et Les Gramoizelles. Pour la fin de soirée, DJ Vincent sera sur scène. Stand galettes-saucisses. Entrée gratuite.

➔ Redevance déchets incitative : distribution des nouveaux bacs pucés

Si vous n'avez pas fait l'acquisition des bacs pucés dans les délais impartis, vous pouvez contacter le service PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS de Ploërmel-Communauté : 02 97 73 20 96 • dechets@ploermelcommunaute.bzh



Agenda :

Mercredi 28 mai : spectacle « Petite Poule part à la mer » - tout public – 10 h - Médiathèque du Val d'Oust

Samedi 31 mai : Fest-Noz à la salle communale organisé par la section Danses bretonnes

Samedi 7 juin : Ouverture de la bibliothèque de 10 h à 12 h

Jeudi 12 juin : Soirée/débat : La démocratie, enjeux et fonctionnement. 18 h 30 - Médiathèque du Val d'Oust

Samedi 14 juin : Animation atelier d'écriture avec JP. GENEÉ - 9 h 30 – Médiathèque du Val d'Oust

Vendredi 20 juin : Fête de la musique dans le bourg de Montertelot à partir de 19 h. Contact : 06 88 18 30 96

Samedi 28 juin : Accueil des futurs 6^e en mairie

Samedi 2 août : « Barzhed Ô Bark » est un spectacle de folk celtique dont la scène est un bateau classé d'intérêt patrimonial. Il se produira à Montertelot le samedi 2 août de 19 h à 23 h, en accès libre. Ce bateau partira de Nort-sur-Erdre pour finir sa série de spectacles à Josselin, soit une quinzaine d'escales. Chaque soirée inclura un concert, une animation danse, des intermèdes sur l'histoire du territoire ainsi que la possibilité de se restaurer.

Vendredi 15 août : Fête communale du 15 août organisée par l'Élan montertelotais dans le bourg, sur les bords de l'Oust. Vide-grenier - fête champêtre (animations - repas – bal – feu d'artifice)